

**September 18, 2018**

**Meeting with SNC Lavalin**

Sam B

Eric

Neil Bruce (joined 2013) → rehab company

Saudi matter

SNC – changes to company 6 years on

2015 changes 20,000 – 9000 jobs

Share price ↓ Shareholders / pension funds ↓

were looking forward to DPA

Initial indication not invited into discussion

1. Company / senior officers aware of activities

Iacobucci → Surprised

2. Self reporting (prior to leg coming in)

3. Econ piece

Remediation → way to settle without employees being affected etc

20 Sept – 90 day period after legislation

- By next week we will have to answer questions

No hasn't been confirmed to us yet.

**Confidential Commercial Information**

51,000 employees → no one involved in this

Here's the reason → put forward your case social / econ aspects.

MW → TY previous gov't shielded DPP from political pressure

Room for dialogue with the 'regulator'

All due diligence

→people want to make sure we test limit of this

→ Remediation Agreements

Econ interest v. public interest

Go to Kathleen on public interest argument

Will want to get it right (new instrument, first pancake)

Neil Bruce

Sent replies to local prosecutor

Canada export fix (biggest customer)

Canadian shareholder [CPDQ biggest shareholder]

Star witness is guy who caused the problem  
subject to \$1,5 M suit

Latitude within the Act

→ time to consider this  
Court case starts 24 Oct

Timing → DPP back today  
Will have our rep Iacobucci

### **Confidential Commercial Information**

MW – Parl gave the tool; if not here then when would you!

**Le 18 septembre 2018**

**Rencontre avec des représentants de SNC Lavalin**

Sam B

Eric

Neil Bruce (s'est joint en 2013) → redressement entreprise

Affaire – Arabie saoudite

SNC – transformation à la société après six ans

Changements en 2015 : 20 000 – 9 000 emplois

Prix des actions ↓ Actionnaires / fonds de pension ↓

Attendait un APS

Indication initiale : pas invités à la discussion

1. La société et ses dirigeants étaient au courant des activités

Iacobucci → Surpris

2. Autodéclaration (avant l'adoption de la loi)

3. Aspect économique

Réparation → façon de régler l'affaire sans porter préjudice aux employés, etc

20 sept. – Période de 90 jours après l'adoption de la loi

- Nous devons répondre à des questions d'ici la semaine prochaine

Non. Ne nous a pas encore été confirmé.

**Renseignements commerciaux confidentiels**

51 000 employés → aucun des employés n'est impliqué dans l'affaire

Voici la raison : → présentez vos arguments relatifs aux aspects sociaux et économiques.

MW → TY précédent gouvernement a protégé le DPP des pressions politiques

Il y a de la place pour le dialogue avec le « régulateur »

Diligence raisonnable.

→ On désire que nous en testions les limites

→ Accords de réparation

Intérêts économiques c. intérêt public

Voir Kathleen au sujet de l'argument relatif à l'intérêt public

Nous voudrions bien faire les choses (nouvel instrument « first pancake »)

Neil Bruce

A envoyé les réponses au procureur de la Couronne local  
Solution – exportations canadiennes (le plus important client)  
Actionnaire canadien [la CPDQ est la plus importante actionnaire]

Le témoin vedette est le gars qui a causé le problème  
Fait l'objet d'une poursuite de 1,5 M\$  
La loi accorde une certaine latitude

→ Il est temps d'examiner la chose  
Le procès débute le 24 octobre.

Moment choisi → DPP est de retour aujourd'hui  
Nous aurons notre représentant : Iacobucci

### **Renseignements commerciaux confidentiels**

MW – Le Parlement a donné l'outil; si vous ne vous en servez pas dans cette affaire, alors quand l'utiliserez-vous!